



AG extraordinaire du 14 juin 2013

18h30-19h15

Ordre du jour :

Modification des statuts de l'association : Animation Loisirs et Culture de Lantheuil

Nombre de personnes présentes : 38 adhérents + 23 pouvoirs

Début de séance : 18h30

Présidente de séance : Chantal BON

Représentants du bureau de l'ALCL : Chantal Bon (présidente), Yves Moreau (trésorier), Noëlle Duval (secrétaire)

Excusée : Marie Claude Madec (vice-présidente)

Membres actifs : Joël Marie, Agnès Marie.

Secrétaire de séance : Noëlle Duval

Comme prévu lors de l'AG du 22 mars 2013, cette AG extraordinaire a pour but de réviser les statuts de notre association, premiers statuts adoptés le 5 novembre 1982, afin de les rendre conformes à la législation en vigueur et obtenir un n° d'agrément de la direction départementale de la cohésion sociale.

Chantal Bon expose aux adhérents présents les rectifications apportées par les membres du bureau de l'association, chapitre par chapitre, et enjoint l'assemblée à faire part de ses remarques.

Après quelques précisions apportées sur certains chapitres il est procédé au vote pour validation :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Nouveaux statuts de l'ALCL, en date du 14 juin 2013, validés à la majorité absolue.

Fin de séance : 19h15